



AVIVA INVESTORS FRANCE

# Aviva Diversifié

**rapport**  
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2021

# ■ sommaire

<i>informations concernant les placements et la gestion</i> .....	4
<i>rapport de gestion du conseil d'administration</i> .....	10
<i>techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés</i> .....	17
<i>rapport sur le gouvernement d'entreprise</i> .....	19
<i>rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels</i> .....	21
<i>rapport spécial du commissaire aux comptes</i> .....	25
<i>comptes annuels</i> .....	26
<i>bilan</i> .....	27
<i>actif</i> .....	27
<i>passif</i> .....	28
<i>hors-bilan</i> .....	29
<i>compte de résultat</i> .....	30
<i>annexes</i> .....	31
<i>règles &amp; méthodes comptables</i> .....	31
<i>évolution actif net</i> .....	34
<i>compléments d'information</i> .....	35
<b><i>inventaire</i></b> .....	<b>42</b>
<b><i>résolutions</i></b> .....	<b>54</b>

<b>Gestionnaire financier par délégation</b>	AVIVA INVESTORS FRANCE 14, rue Roquépine - 75008 Paris
<b>Dépositaire</b>	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
<b>Conservateur</b>	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Représenté par Madame Sarah KRESSMANN-FLOQUET 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
<b>Commercialisateur</b>	AVIVA INVESTORS FRANCE
<b>Conseil d'administration</b>	<b>Président Directeur Général</b> Monsieur Jean-François CHAMBON  <b>Administrateurs</b> Monsieur Jean-François CHAMBON AVIVA VIE représentée par Monsieur André PETIT AVIVA FRANCE représentée par Monsieur Giorgio GIORDANI Madame Frédérique NAKACHE

# Informations concernant les placements et la gestion

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence, ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La SICAV a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

L'Assemblée Générale statue chaque année sur l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées indépendamment l'un de l'autre.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

**Objectif de gestion :** La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire de l'allocation entre les marchés d'actions et de taux de toutes zones géographiques.

**Indicateur de référence :** Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de la SICAV pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 15% MSCI World index (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited ;
- 15% Euro Stoxx® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice Stoxx® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited ;
- 330% €STER capitalisé. Le taux €STER (European Short-Term Rate) qui correspond au taux d'intérêt interbancaire de référence calculé par la Banque Centrale Européenne sur la base des prêts en blanc (sans garantie) contractés au jour le jour entre établissements financiers. Il représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié sur le site internet : [https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html) ;
- 40% JP Morgan EMU (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux de la zone Euro, libellé en euro, de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

## Stratégie d'investissement :

### Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- entre 0% et 100% aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés,
- entre 0% et 100% aux titres de créance ou instruments du marché monétaire,

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gérant pourra librement surpondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi entre 0% et 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

La SICAV est susceptible d'investir dans la limite de 10% de son actif net sur les marchés de pays émergents.

L'OPCVM est exposé au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

### Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, la gestion sur-pondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indicateur de référence ;

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gérant.

L'allocation d'actifs est décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés de taux et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et sur celle des devises. La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de protéger et de valoriser le capital.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Par ailleurs, son objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

**Les actifs hors dérivés intégrés**

**=> Actions et titres donnant accès au capital**

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 30% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net.

**=> Titres de créance et instruments du marché monétaire**

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 70% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- obligations à taux fixe,
- obligations à taux variable,
- obligations indexées sur l'inflation,
- obligations callables,
- obligations puttables,
- titres de créance négociables,
- EMTN non structurés,
- titres participatifs,
- titres subordonnés,
- bons du trésor.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques dont de pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé et relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB-référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses de risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

=> **Actions et parts d'OPC**

La SICAV pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC suivants :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

**Les instruments dérivés**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

- Nature des marchés d'intervention :
  - Réglementés
  - Organisés
  - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
  - Action
  - Taux
  - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
  - Couverture
  - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
  - Futures
  - Options
  - Swaps
  - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
  - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
  - Augmentation de l'exposition au marché

**Les instruments intégrant des dérivés**

La SICAV pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
  - Action
  - Taux
  - Change
  - Crédit
- Nature des interventions :
  - Couverture
  - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
  - Obligations convertibles
  - Obligations échangeables
  - Obligations avec bons de souscription
  - Obligations remboursables en actions
  - EMTN Structurés
  - Droits et warrants
  - Obligations callables
  - Obligations puttables
- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- au marché des actions et des devises,
- au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs,

- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

### **Les dépôts**

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net, pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

### **Les emprunts d'espèces**

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

### **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

### **Effet de levier maximum**

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

### **Contreparties utilisées**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPCVM, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de l'OPCVM.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

### **Garanties financières**

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

**Profil de risque :** Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

### **Risques principaux :**

#### **Risque de perte en capital**

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

#### **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

#### **Risque actions**

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

#### **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut

avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

#### **Risque de change**

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

#### **Risque de crédit**

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### **Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés**

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment la SICAV aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### **Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)**

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### **Risque lié à l'investissement en obligations convertibles**

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

#### **Risque lié aux produits dérivés**

Dans la mesure où la SICAV peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative de la SICAV peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels la SICAV est exposée.

#### **Risque de contrepartie**

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### **Risque en matière de durabilité**

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### ***Risque accessoire :***

#### **Risque lié aux pays émergents**

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

#### **Risque de liquidité**

La SICAV est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Garantie ou protection :** La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

**Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :** Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Cette SICAV s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

Durée de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine "Regulation S" dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des actions était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, la SICAV n'est pas et ne sera pas enregistrée en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession des actions aux Etats-Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

**Régime fiscal :** Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur d'actions.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

***Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- La valeur liquidative est disponible auprès d'Aviva Investors France ou sur le site internet : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Aviva Investors France - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. [dirjur@avivainvestors.com](mailto:dirjur@avivainvestors.com)
- Date d'agrément par l'AMF : 18 octobre 1969.
- Date de création de la Sicav : 12 novembre 1969.

# rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2021.

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Après le choc provoqué par la Pandémie de covid-19 et un recul du PIB mondial de 3,4% en 2020, la reprise économique est plus forte qu'anticipé initialement. Le PIB mondial a retrouvé son niveau d'avant crise et devrait croître, selon les dernières prévisions de l'OCDE, de 5,7% en 2021 puis de 4,5% en 2022.

Toutefois cette reprise est inégale dans son ampleur et son séquençage notamment en raison de taux de vaccination très variables à travers le monde avec dès lors de mesures de restriction plus ou moins rapides à lever voire qui doivent de nouveau être imposées. En occident, les vastes plans de soutien monétaires et budgétaires, de nouvelles mesures de confinement plus ciblées avant le déploiement progressif des campagnes de vaccination, la réouverture de nombreuses activités dans les services et le rebond de la consommation alimenté par un stock historique d'épargne sont les moteurs de la reprise. Mais le retard des campagnes de vaccination dans les pays émergents, de nouvelles restrictions en Asie-Pacifique en raison du variant Delta et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement pèsent sur la croissance des pays émergents mais aussi, depuis le troisième trimestre, sur la dynamique économique aux Etats-Unis et en Europe.

Cette reprise économique s'accompagne de nettes tensions inflationnistes avec, d'une part, une forte demande et des pénuries d'offre dans certains secteurs, et, d'autre part, la flambée des cours des matières premières et la hausse des coûts de transport maritime. Ces tensions sont plus ou moins fortes selon les pays. Mais pour l'instant le regain d'inflation est essentiellement lié à des effets de base et des phénomènes transitoires de déséquilibre entre l'offre et la demande.

La croissance américaine est attendue par l'OCDE en hausse de 6% en 2021 puis de 3,9% après un repli de 3,4% en 2020. Le démarrage rapide de la vaccination dès décembre 2020 et le plan supplémentaire de relance de 1.900 milliards de dollars, principalement à destination des ménages, ont soutenu la reprise économique déjà bien amorcée depuis le troisième trimestre 2020. La consommation des ménages est le principal moteur mais les dépenses publiques vont progressivement venir en appui. La nouvelle administration Biden, en place depuis la victoire du camp démocrate aux élections présidentielles et sénatoriales de novembre 2020, a annoncé deux nouveaux programmes de dépenses pluriannuels d'infrastructures équivalant à 18 % du PIB de 2021 : le plan d'aide aux familles américaines (2.000 milliards de dollars) et le plan pour l'emploi (2.300 milliards de dollars). Ces plans doivent être financés par une hausse de la fiscalité des entreprises et celles des ménages les plus aisés. La reprise économique, dont le rythme ralentit au troisième trimestre, s'accompagne d'une nette remontée de l'inflation, à 5,3% en août 2021 en rythme annuel. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 3,6% en 2021 et de 3,1% en 2022 après 1,2% en 2020.

Après une récession historique de 6,5% en 2020, la zone euro est également sur le chemin de la reprise. Mais le rythme est plus heurté avec deux nouvelles périodes de recul en rythme trimestriel au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 en raison de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. Avec le déploiement des campagnes de vaccination depuis le printemps, la réouverture des économies et l'amélioration de la situation sanitaire, la croissance rebondit plus nettement au deuxième trimestre dans le sillage du dynamisme de la consommation des ménages et de l'ampleur des dispositifs d'urgence en faveur des entreprises et de l'emploi mis en place dans les différents pays. Le plan de relance européen « Next Generation EU », qui a été définitivement adopté en juillet 2021, devrait constituer un soutien supplémentaire à la reprise économique en sus de l'attitude toujours accommodante de la banque centrale européenne. Malgré un léger tassement en raison des goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement, la croissance reste solide au troisième trimestre. L'OCDE table sur une croissance du PIB de la zone de 5,3% en 2021 puis de 4,6% en 2022. La zone euro subit également des pressions inflationnistes avec un taux annuel de 3,4% en septembre au plus haut depuis 2008. L'OCDE table sur une hausse annuelle des prix à la consommation de 2,1% en 2021 et de 1,9% en 2022 après 0,3% en 2020.

Le Royaume-Uni devrait voir sa croissance rebondir de 6,7% en 2021 puis de 5,2% en 2022 après une chute de près de 10% de son PIB en 2020. Cette reprise est alimentée par le succès de la campagne de vaccination démarrée dès décembre 2020 et par la

levée, par étapes du printemps au début de l'été 2021, des restrictions. Mais elle s'accompagne aussi d'une flambée inflationniste avec des prix à la consommation en hausse de 3,2% en août. L'OCDE table sur une inflation annuelle de 2,3% en 2021 et de 3,1% en 2022. Le Royaume-Uni doit aussi faire face à un déséquilibre sans précédent entre une forte demande liée à la réouverture de l'économie et d'importantes pénuries du côté de l'offre, accentuées par le manque de main d'œuvre dû à la Covid et au Brexit dans des secteurs économiques clés. La croissance devrait s'en ressentir au second semestre 2021.

Le rebond de l'économie japonaise a été vigoureux au second semestre 2020. Mais la dynamique est pénalisée depuis début 2021 par la reprise de l'épidémie de Covid-19 dans de nombreuses préfectures de l'archipel, la lenteur de la campagne de vaccination et le manque de confiance des agents économiques. L'OCDE table sur une croissance annuelle de 2,5% en 2021 puis de 2,1% en 2022, sensiblement inférieure à celles des autres pays développés. En 2020, le PIB s'était contracté de 4,6%.

Tirée par les investissements, notamment en infrastructures, et la demande extérieure, la croissance chinoise est attendue par l'OCDE à +8,5% en 2021 et à +5,8% en 2022. Même si l'épidémie de la Covid-19 semble contrôlée en Chine, les frontières restent fermées et des mesures locales drastiques sont prises dès l'apparition de nouveaux cas. Pékin n'hésite pas à fermer des usines ou des ports pour contenir l'épidémie, avec des conséquences sur l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les autorités chinoises, qui veulent « promouvoir la prospérité collective », se sont lancées dans un programme de reprise en mains de pans de l'économie, avec notamment des tours de vis réglementaires, pour rendre du pouvoir d'achat à la classe moyenne et lutter contre le risque de bulles spéculatives.

## LES BANQUES CENTRALES

Depuis la mise en place de mesures exceptionnelles en mars 2020 pour amortir le choc économique et financier de la pandémie, la politique monétaire des grandes banques centrales est restée très accommodante et les taux directeurs inchangés. Elles ont poursuivi leurs achats d'obligations souveraines mais également de plus en plus d'actifs privés, afin de soulager les banques et les inciter à accorder des prêts aux ménages et entreprises. L'ensemble de ces mesures constitue également un fort soutien aux marchés financiers. Toutefois, avec les tensions inflationnistes provoquées par la forte reprise économique aux Etats-Unis, puis en Europe, l'attention se porte de plus en plus sur l'évaluation du calendrier des futures actions des banques centrales et plus particulièrement le début du « tapering » aux Etats-Unis, c'est-à-dire la réduction des rachats d'actifs. Même si le début de la normalisation des politiques monétaires semble se rapprocher, les banquiers centraux maintiennent un discours rassurant sur le caractère transitoire des poussées inflationnistes. Ils sont soucieux de ne pas resserrer trop vite les conditions monétaires et ainsi de ne pas réitérer les erreurs du passé.

Première banque centrale à avoir mis en place des mesures de soutien exceptionnelles en mars 2020, la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait être la première au sein des grands pays développés à normaliser peu à peu sa politique. Depuis sa revue stratégique d'août 2020, la Fed donne la priorité au marché de l'emploi, et donc à la croissance, en se montrant plus tolérante sur l'inflation. En conséquence, son président Jerome Powell a régulièrement rappelé que la Fed était engagée à maintenir ses achats d'actifs aussi longtemps que nécessaire. Mais face à l'accélération des tensions inflationnistes au troisième trimestre 2021, essentiellement dues à la flambée des prix de l'énergie, le ton est devenu plus « hawkish » (politique restrictive de lutte contre l'inflation). Le changement de cap a été avancé lors la réunion du FOMC de septembre 2021. Mais il se fera toutefois par étapes : réduction des achats de titres sur le marché obligataire dès la fin 2021 puis une possible remontée des taux courts en 2022, et non plus en 2023.

La Banque centrale européenne (BCE) a continué de déployer des mesures pour assurer des conditions de financement très favorables. Son programme de rachats d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) a de nouveau été renforcé en décembre pour se monter à 1.850 milliard d'euros, et prolongé jusqu'en mars 2022. La BCE a également appliqué des conditions plus avantageuses pour les opérations de refinancement à long terme des banques (TLTRO). En mars 2021, elle a décidé d'accélérer sensiblement les achats d'actifs du PEPP afin de contenir la hausse des taux longs dans la zone euro dans le sillage des fortes tensions sur les rendements américains. A la fin de l'été, l'institution européenne a indiqué qu'elle allait légèrement réduire ses achats d'actifs dans le cadre du PEPP. Mais elle n'amorce pas encore le « tapering ». La BCE s'est engagée à maintenir des taux bas pour une période prolongée et à soutenir l'économie de la zone euro jusqu'à ce que l'inflation se stabilise durablement à 2%.

## LES MARCHÉS DE TAUX

### Les taux souverains

Alors que la promesse de soutien illimité des grandes banques centrales à l'économie, pour amortir le choc provoqué par la crise sanitaire, avait tiré les rendements des obligations vers le bas de mars à septembre 2020, les emprunts d'Etats des pays jugés les plus sûrs ont amorcé à partir du quatrième trimestre 2020 une remontée qui s'est accélérée en 2021, et tout particulièrement sur les trois premiers mois de l'année. Cette tendance a été plus marquée aux Etats-Unis où le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans a regagné sur 12 mois plus de 80 points de base à 1,5% fin septembre 2021. Il a inscrit un plus haut à 1,78% fin mars 2021.

Les anticipations de remontée de l'inflation dans le sillage d'une reprise économique plus forte qu'attendu aux États-Unis, confirmées à chaque publication mensuelle des indices des prix, ont fait craindre aux investisseurs un resserrement monétaire plus rapide qu'escompté. C'est donc principalement la communication de la Fed sur le caractère transitoire de l'inflation et donc sur la normalisation de sa politique monétaire qui ont dicté les variations, parfois violentes, des rendements américains depuis début 2021. Le marché obligataire américain a connu un regain de tension fin septembre 2021 quand la Fed a adopté un ton légèrement plus « hawkish » et confirmé le début du « tapering » fin 2021.

En zone euro, les rendements sont remontés sur 12 mois mais dans une moindre mesure. La communication suffisamment claire de la Banque centrale européenne indiquant qu'elle agirait pour limiter la hausse des taux, suivie d'effets, a permis de contenir les tensions sur les marchés obligataires européens. Le Bund allemand à 10 ans, toujours en territoire négatif, a regagné sur la période un peu plus de 30 points de base à -0,19% avec un plus haut en mai proche de zéro. En France, l'OAT à 10 ans a regagné 40 points de base à 0,15% avec un plus haut à 0,33% en mai. En Italie, le rendement de l'emprunt d'État à 10 ans a peu évolué sur un an à 0,87% en fin d'exercice. Mais les variations ont été importantes, avec un plus haut à 1,16% en mai et un plus bas à 0,43% en février 2021.

### Le crédit

L'exercice clos à fin septembre 2021 a été marqué par une performance positive du marché du crédit euro avec un resserrement des spreads de crédit (écarts de rendement) sur la majorité des segments de marché (environ 35 points de base en moyenne pour l'Investment Grade et 130 points de base pour le High Yield sur 1 an glissant).

Sur 12 mois, l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate a gagné 1,7% tandis que l'indice Bloomberg Barclays Pan European High Yield en euro a progressé de 9,8%.

La remontée des taux longs a pesé plus fortement sur le segment « investment grade » des entreprises les mieux notées qui ont bénéficié d'un resserrement des spreads moins important. La confiance des investisseurs sur le segment « high yield » des entreprises les moins bien notées reste motivée par la reprise de la croissance en Europe, la solidité des fondamentaux des sociétés, la faiblesse des taux de défaut et la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne. Les mesures de soutien de la BCE et des gouvernements continuent de permettre aux entreprises de venir se financer sur le marché. Après une année 2020 exceptionnelle pour le marché primaire en euro, l'appétit des investisseurs s'est confirmé notamment pour le segment « high yield » et les « obligations vertes ». Le marché primaire a toutefois été relativement calme avec des volumes plutôt faibles par rapport à ceux de l'année dernière.

### LES MARCHÉS ACTIONS

Sur l'exercice clos le 30 septembre 2021, les grandes places boursières, à l'exception de l'Asie, ont encore enregistré de belles performances. Sur douze mois, l'indice MSCI World net en euros a progressé de 30%. Les marchés d'actions américains et européens connaissent des évolutions comparables : +28% sur douze mois pour le S&P 500 et +26% pour le Stoxx 600, avec sept mois de hausse d'affilée de février à août. Sur l'exercice écoulé, le MSCI Emerging Market affiche une hausse de quelque 15%. Depuis les plus bas de mars 2020, début de la crise de Covid 19, le rebond des grandes places boursières n'a donc fait que s'amplifier. Au 30 septembre 2021, il était de 80% pour l'indice MSCI World net en euros.

Après une conjonction de bonnes nouvelles en novembre et décembre - élection de Joe Biden aux Etats-Unis, annonce de l'efficacité de plusieurs vaccins contre la Covid-19 suivie du début des campagnes de vaccination, accord sur un nouveau plan de relance aux Etats-Unis, accord in extremis entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur l'après Brexit évitant un « no deal » tant redouté, les marchés d'actions ont tout juste repris leur souffle en janvier pour mieux repartir de l'avant. Les actions ont continué à être portées par les flux de liquidités déversés par les banques centrales, les plans de dépenses budgétaires, notamment aux Etats-Unis, la réouverture des économies, le déploiement des campagnes de vaccination et l'amélioration de la situation sanitaire en Occident, ainsi que par les bons résultats des entreprises et les perspectives encourageantes de leurs dirigeants.

Les inquiétudes sur l'inflation, les interrogations sur le rythme de normalisation des politiques monétaires, la propagation rapide du variant Delta du coronavirus, le ralentissement de la croissance chinoise et le tour de vis réglementaire du gouvernement de Xi-Jiping ont ponctuellement provoqué des périodes de prises de bénéfices. L'exercice s'est terminé sur une note négative en septembre 2021. Les tensions inflationnistes, la perspective d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis, les inquiétudes suscitées par le risque de faillite du géant chinois de l'immobilier Evergrande ont en effet ravivé l'aversion au risque.

Dans ce contexte, des rotations sectorielles se sont enchaînées en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêt avec tantôt une surperformance des valeurs sensibles à la hausse des taux (financières, énergie, valeurs cycliques) et tantôt une surperformance des valeurs sensibles au maintien de taux d'intérêt bas (valeurs de qualité, défensives, de croissance). Finalement, ce sont les valeurs dites « value » qui ont enregistré la plus forte performance sur la période : les banques, l'automobile, les valeurs sidérurgiques, l'énergie, les valeurs technologiques figurent en tête du classement alors que les valeurs pharmaceutiques, les « Utilities », l'immobilier, les valeurs de consommation défensives, les télécoms se sont retrouvées en queue de peloton.

## LA POLITIQUE DE GESTION

### La politique d'allocation

Après un début d'exercice marqué par une pondération actions en ligne avec l'indice compte tenu des incertitudes toujours liées à l'épidémie, les annonces positives autour des vaccins nous ont conduits à surpondérer les actions émergentes dès novembre et à miser sur la surperformance des marchés émergents et des banques. La sensibilité aux taux a été réduite pour revenir en ligne avec l'indice, grâce au soutien des banques centrales. Les positions sur le crédit haut rendement ont commencé à être allégées.

Sur le premier trimestre 2021, tout en maintenant la surpondération actions, nous avons soldé notre position de surperformance sur les actions émergentes, du fait d'incertitudes plus fortes sur cette zone. Après le resserrement des spreads, nous soldons nos positions sur le crédit haut rendement et remettons une position au resserrement des spreads italiens. La sensibilité obligataire a été réduite compte tenu de la remontée de nos anticipations d'inflation dues à la réouverture des économies, notamment en vendant des taux australiens. Autour de la thématique liée à la reflation, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur le secteur de l'énergie européenne et des positions devises en CAD/AUD et NOK/SEK.

Au cours du deuxième trimestre, nous sommes revenus en ligne avec l'indice concernant l'exposition actions, après leur forte progression depuis le début de l'année et la forte tension obligataire. Du fait de la pénurie persistante de semiconducteurs, nous avons initié une position à la superperformance de ce secteur. Pour réduire les risques du portefeuille, nous avons initié une stratégie en valeur relative sur les actions européennes de qualité. Nous avons par ailleurs soldé notre position en CAD/AUD, que nous avons remplacée par une position longue NZD contre CHF du fait d'anticipations à la hausse des taux en Nouvelle Zélande. Nous avons maintenu la sous-sensibilité obligataire et mis en place des stratégies de pentification sur la partie longue de la courbe européenne, et une position à l'écartement des taux entre les Etats-Unis et la Zone Euro.

Sur la dernière période, nous avons de nouveau surpondéré les actions, soldé notre position en devises NZD/CHF et réduit notre position sur les actions de qualité. En septembre, alors que la thématique de reflation revenait en force, nous avons réduit notre sous-sensibilité obligataire ainsi que la position relative sur l'énergie de même que la position au resserrement du spread italien. La Chine subissant un ralentissement de son économie, handicapée notamment par les faillites de certains acteurs de l'immobilier, dans l'anticipation de mesures d'assouplissement nous initions une position en obligations souveraines chinoises face à des obligations européennes.

### La poche Actions

L'exercice écoulé a été marqué, dans un premier temps, par une réexposition graduelle du portefeuille vers des valeurs cycliques et dites "de réouverture", puis, dans un second temps et aux vues du contexte plus incertain lié aux perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, par un rééquilibrage vers des valeurs de qualité.

Ainsi, durant la fin de l'année 2020, nous avons initié, au sein de différents secteurs, un arbitrage des valeurs défensives vers des valeurs cycliques. Par exemple, dans le secteur automobile, nous avons réduit MICHELIN au bénéfice de VALEO, plus exposé à la tendance des véhicules électriques, alors que dans le secteur de la chimie nous avons réduit notre surpondération sur AIR LIQUIDE au bénéfice d'EVONIK. Cette tendance vers les secteurs cycliques s'est poursuivie en début d'année 2021 puisque nous avons également augmenté l'exposition du portefeuille aux bancaires à travers, par exemple, MEDIOBANCA.

En revanche, au cours des derniers mois de l'exercice, dans un contexte de redémarrage de l'économie à court terme plus incertain, nous avons entamé un rééquilibrage du portefeuille vers des titres plus défensifs mais porteurs de croissance. Ainsi, nous avons réduit notre exposition au secteur automobile et avons renforcé les positions sur des titres tels que SAINT-GOBAIN, CELLNEX ou encore PERNOD RICARD.

### La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion de la poche Taux sont les suivantes :

L'inflation a été une thématique prépondérante en 2021 avec la réouverture graduelle des économies, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que la hausse du prix de l'énergie (pétrole, gaz). Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2021 mais réduisant toutefois l'exposition à mesure que les valorisations augmentaient.

Dans un environnement marqué par les incertitudes sur le plan économique et sanitaire nous avons conservé une sensibilité du portefeuille proche de celle de l'indice de référence pendant une majorité de l'année en adoptant cependant une approche opportuniste afin de bénéficier tactiquement de mouvements de taux lorsque les valorisations nous paraissaient excessives. Le fonds a eu ainsi une sensibilité supérieure à celle de l'indice à la mi-mai lorsque le niveau des taux nous paraissait trop élevé et une sensibilité inférieure à celle de l'indice à la suite de la baisse des taux survenue en juillet dont l'amplitude ne nous semblait pas justifiée.

Contrairement à l'année passée, la valeur relative intra zone euro n'a pas été une thématique majeure en 2021, la Banque Centrale Européenne et sa politique monétaire très accommodante stabilisant les écarts de taux à partir de mars. Dans un environnement de taux extrêmement bas nous avons conservé une surpondération du Portugal et de l'Italie tout au long de l'année puis de l'Espagne (réduisant celle du Portugal) à partir de juin, une surpondération des pays « semi-cœur » (Finlande puis Belgique) ainsi qu'une sous-pondération des pays « cœur ».

Le crédit, enfin, a constitué un autre moteur de performance sur l'exercice, offrant une diversification par rapport aux rendements des dettes souveraines. Ce moteur a été utilisé durant l'ensemble de l'exercice sur la partie courte de la courbe des taux (jusqu'à 5 ans environ) en substitution des dettes d'Etats offrant des rendements peu attractifs. Nous avons ainsi maintenu des positions sur des émetteurs du secteur privé bénéficiant d'une notation élevée (« Investment grade ») par les principales agences de notation. La sélectivité et la granularité sont restés des priorités importantes dans le cadre de la gestion de notre exposition au crédit.

Sur la période, la performance de la SICAV a été de 9,02% contre 7,72% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	6 349 026,25	7 767 642,48
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	5 652 559,97	2 327 023,80
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	3 504 888,05	2 112 695,72
AMUNDI INDEX SOLUTIONS MSCI EUROPE ETF	3 151 766,59	2 181 851,96
ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	2 916 215,93	1 540 757,77
AVIVA INV.ALPHA YIELD FCP 4DEC	875 154,65	2 758 412,97
MULTI UNITS LUXEMBOURG LYXOR S AND P 500 UCITS ETF ACC	-	3 107 799,58
CAISSE REGIONALE DE CREDIT BRIE ZCP 09/09/2021	1 502 149,74	1 500 000,00
BARCLAYS BANK PLC ZCP 11/06/2021	1 502 111,30	1 500 000,00
BANCO BILBAO VIZCAY ZCP 13/01/2021	1 501 974,00	1 500 000,00

### Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet d'Aviva Investors France via le lien : <http://www.avivainvestors.fr>.

Le rapport sur l'exercice par la Société de Gestion des droits de vote est disponible sur son site internet ou dans le rapport annuel de la Société de gestion.

### Commissions de mouvement

Ces commissions sont attribuées à 100% aux conservateurs au titre de leurs prestations de suivi et d'enregistrement des instructions.

### Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

Aviva Investors France a recours au service d'Aviva Investors Global Services Limited et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments ; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com) et dans le rapport annuel de la société de gestion.

### Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : [www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr).

### Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

### Résultats et affectation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables de l'exercice

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice clos fin septembre 2021 de 46 381,98 €.

À ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : - 1228,32 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent : 388,33 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter au titre du résultat s'élève à : 45 541,99 €

#### Par ailleurs, il est précisé que, en raison :

- Du montant des plus et moins-values antérieures non distribuées enregistrées au titre de l'exercice, pour un montant de 4 169 245,03 euros ;
- D'un montant de plus et moins-values nettes sur l'exercice de 2 477 243,61 euros.

Le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 6 646 488,64 euros.

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le Conseil d'Administration conformément à l'article 27 des statuts « Affectation des sommes distribuables ».

Elle décide en conséquence :

- La distribution à titre de dividende de la somme de : 45 150,04 €
- Le report à nouveau de l'exercice de la somme de : 391,95 €
- Le report des plus-values distribuables au titre de l'exercice, soit la somme de : 4 169 245,03 €

Sur la base de cette répartition, le dividende net est donc arrêté à 0,26 euros.

### Composition du Conseil d'Administration

Nous vous informons que les mouvements suivants concernant le Conseil d'Administration sont intervenus au cours de l'exercice 2020-2021.

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-François CHAMBON, venant à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée, décide de le renouveler pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.
- Le mandat d'Administrateur de la société AVIVA VIE, venant à échéance à l'issue la prochaine Assemblée, décide de le renouveler pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.

### Répartition des rémunérations allouées

Le Président informe les membres du Conseil qu'il a été décidé de ne pas verser de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2020 - 2021. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée.

### Modalités de fonctionnement de la SICAV

#### Conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce

Le Président indique qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

#### Conventions visées par l'article L. 225-39 du Code de commerce

Le Président communique aux membres du Conseil la liste et l'objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales par la SICAV et

- ses dirigeants,
- les actionnaires de la SICAV disposant de plus de 10% des droits de vote dans celle-ci, ou avec une société contrôlant une société actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote,

- toutes entreprises avec lesquelles la SICAV a un dirigeant commun.

La convention relevant de l'article L.225-39 du code de commerce est la suivante :

- Délégation de gestion financière, administrative et comptable contractée avec Aviva Investors France.

### Revenus ouvrant droit à réfaction

Revenu éligible à la réfaction de 40% pour les personnes physiques\* : 0,26 euro.

\* Pour l'encaissement de la part éligible du dividende, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis à un prélèvement obligatoire non libératoire de 21%. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué. Cette part est alors éligible à l'abattement de 40% conformément à l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

### Politique de rémunération

#### Partie qualitative

Aviva Investors France s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AIF, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, AIF est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'information, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com)

#### Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2020, le montant des sommes versées par Aviva Investors France à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 674 889 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2020 à l'ensemble des 160 salariés d'Aviva Investors France (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 373 600 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM) s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

### Effets de levier

Levier brut : 139%.

Levier net : 145%.

### Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

La SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2021.

### SFDR

#### **Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

AVIVA DIVERSIFIÉ n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'AVIVA DIVERSIFIÉ ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

# techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

## a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	<b>39 616 041,70</b>
- Change à terme :	<b>10 119 822,37</b>
- Future :	<b>28 509 419,33</b>
- Options :	<b>986 800,01</b>
- Swap :	-

## b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	<b>CREDIT AGRICOLE</b>
-	<b>SOCIETE GENERALE</b>
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
<b>Total</b>	-
<b>Instruments financiers dérivés</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
<b>Total</b>	-

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
<b>Total des revenus</b>	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
<b>Total des frais</b>	-

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# rapport sur le gouvernement d'entreprise

## Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

### Monsieur Jean-François CHAMBON

- Administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS FRANCAISES
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV AVIVA DIVERSIFIE
- Administrateur de la SICAV AVIVA DEVELOPPEMENT

### Monsieur Giorgio GIORDANI

- Représentant permanent d'Aviva France, Administrateur de la SICAV AVIVA DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'Aviva Assurances, Administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS IMMOBILIERES
- Représentant permanent d'Aviva France, Administrateur de la SICAV AVIVA PATRIMOINE

### Monsieur André PETIT

- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA INVESTORS BRITANNIA
- Représentant permanent d'AVIVA ASSURANCES, administrateur de la SICAV AVIVA RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV AVIVA DEVELOPPEMENT
- Administrateur de la SICAV AVIVA PATRIMOINE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA OBLIREA
- Représentant permanent d'AVIVA FRANCE, administrateur de la SICAV AVIVA EUROPE
- Administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'AVIVA VIE, administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS IMMOBILIERES
- Administrateur de la SICAV AVIVA OBLIG INTERNATIONAL

### Madame Frédérique NAKACHE

- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA DEVELOPPEMENT
- Président directeur général et administrateur de la SICAV AVIVA VALEURS FRANCAISES
- Directeur général de la SICAV AFER-SFER
- Administrateur d'AVIVA DIVERSIFIE

**Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.**

Aucune convention n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

**Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.**

Sans objet pour les SICAV.

**Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.**

Le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

# rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 septembre 2021

**AVIVA DIVERSIFIE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AVIVA INVESTORS France  
14 rue Roquépine  
75008 PARIS

Aux actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable AVIVA DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA DIVERSIFIÉE

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00382. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA DIVERSIFIE

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels****Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AVIVA DIVERSIFIE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Sarah Kressmann-Floquet

2021.12.22 22:49:37 +0100

# **rapport spécial du commissaire aux comptes**

# comptes annuels

# BILANactif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>51 032 898,58</b>	<b>54 698 445,39</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	6 077 065,60	7 466 114,43
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	15 772 944,19	13 952 721,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	1 501 604,47	4 503 127,53
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	27 226 101,30	28 619 490,61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	455 183,02	156 991,01
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>11 276 803,30</b>	<b>2 422 353,47</b>
Opérations de change à terme de devises	10 084 554,68	1 718 825,45
Autres	1 192 248,62	703 528,02
<b>Comptes financiers</b>	<b>5 509 547,71</b>	<b>2 297 579,94</b>
Liquidités	5 509 547,71	2 297 579,94
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>67 819 249,59</b>	<b>59 418 378,80</b>

# BILAN passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	50 148 743,47	52 709 479,76
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 169 245,03	1 544 907,95
• Report à nouveau	388,33	625,16
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 477 243,61	3 036 857,66
• Résultat de l'exercice	45 153,66	123 844,84
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>56 840 774,10</b>	<b>57 415 715,37</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>434 904,58</b>	<b>156 989,91</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	434 904,58	156 989,91
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>10 541 406,33</b>	<b>1 765 346,72</b>
Opérations de change à terme de devises	10 035 987,91	1 710 930,60
Autres	505 418,42	54 416,12
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 164,58</b>	<b>80 326,80</b>
Concours bancaires courants	2 164,58	80 326,80
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>67 819 249,59</b>	<b>59 418 378,80</b>

# HORS-bilan

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	986 800,01	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	27 597 719,33	23 392 073,03
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	258,37	742,00
• Produits sur actions et valeurs assimilées	182 892,93	193 574,16
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	171 795,40	248 769,09
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>354 946,70</b>	<b>443 085,25</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-26 982,56	-24 985,06
• Autres charges financières	-415,21	-446,36
<b>Total (II)</b>	<b>-27 397,77</b>	<b>-25 431,42</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>327 548,93</b>	<b>417 653,83</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-281 166,95	-292 638,17
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>46 381,98</b>	<b>125 015,66</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 228,32	-1 170,82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>45 153,66</b>	<b>123 844,84</b>

# 1 règles & méthodes comptables

Investisseurs

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les comptes ont été établis par la Société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

## Règles d'évaluation des actifs

Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation selon la méthodologie suivante :

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP) Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend d'Aviva Investors France, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est supérieure à trois mois sont évalués jusqu'à leur échéance au taux de marché, majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle lors de leur acquisition est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice », en linéarisant, sur la durée de vie restant à courir, la différence entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de remboursement (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.



arnes

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions**

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

# 2 évolutionactif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>57 415 715,37</b>	<b>64 644 284,09</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	91 975,75	1 798 850,01
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 554 398,61	-7 406 399,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 079 133,58	5 388 849,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-606 533,66	-1 786 305,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 475 470,66	1 455 053,78
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 303 815,08	-1 661 528,25
Frais de transaction	-28 744,46	-21 187,20
Différences de change	44 344,50	-341 530,13
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 023 775,72	-4 265 976,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	4 809 888,73	2 786 113,01
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 786 113,01	7 052 089,01
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	278 833,10	-116 181,08
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	219 529,55	-59 303,55
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-59 303,55	56 877,53
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-121 364,75	-397 230,52
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	46 381,98	125 015,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>56 840 774,10</b>	<b>57 415 715,37</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	2 689 794,93	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	13 083 149,26	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	1 501 604,47	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	986 800,01	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	21 650 973,27	5 946 746,06	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	15 772 944,19	-	-	-
Titres de créances	1 501 604,47	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	5 509 547,71
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 164,58
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	21 650 973,27	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	208 592,93	2 414 260,39	550 774,85	2 450 264,11	10 149 051,91
Titres de créances	1 501 604,47	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 509 547,71	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 164,58	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	341 130,00	11 492 005,38	9 817 837,88

### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	NZD	USD	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	88 520,48	-	-	25 404,96
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	871 595,91	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 452 758,74	1 460 349,00	174 360,41	1 713 954,62
Comptes financiers	17 302,10	-	142 959,34	9 971,18
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 453 013,69	1 463 953,61	870 429,41	1 699 156,96
Comptes financiers	12,02	-	-	2 152,56
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	986 800,01	-
Autres opérations	-	-	11 643 779,32	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>11 276 803,30</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	4 627 062,36
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	5 457 492,32
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	862 011,04
Dépôts de garantie (versés)	325 259,80
Coupons à recevoir	4 977,78
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>10 541 406,33</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	5 486 553,67
Montant total négocié des Achats à terme de devises	4 549 434,24
Autres Dettes :	
Achats règlements différés	476 799,13
Frais provisionnés	22 708,29
Débiteurs et créditeurs divers	5 911,00
-	-
-	-
Autres opérations	-

### 3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	290	91 975,75	17 472	5 554 398,61
Commission de souscription / rachat		25,67		-
Rétrocessions		25,67		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>0,48</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	<b>13 944 022,03</b>
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** (En devise de comptabilité de l'Opc)

**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	388,33	625,16
Résultat	45 153,66	123 844,84
<b>Total</b>	<b>45 541,99</b>	<b>124 470,00</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	45 150,04	124 043,40
Report à nouveau de l'exercice	391,95	426,60
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>45 541,99</b>	<b>124 470,00</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	173 654	190 836
Distribution unitaire	0,26	0,65
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	<b>11 075,98</b>	<b>21 886,08</b>

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

(En devise de comptabilité de l'Opc)

**Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	30.09.2021	30.09.2020
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 169 245,03	1 544 907,95
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 477 243,61	3 036 857,66
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>6 646 488,64</b>	<b>4 581 765,61</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 646 488,64	4 581 765,61
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>6 646 488,64</b>	<b>4 581 765,61</b>
<b>Information relative aux actions ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices**

Devise EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Actif net</b>	<b>56 840 774,10</b>	57 415 715,37	64 644 284,09	67 289 266,53	75 109 912,98
<b>Nombre d'actions en circulation</b>	<b>173 654</b>	190 836	209 118	227 972	242 608
<b>Valeur liquidative</b>	<b>327,32</b>	300,86	309,12	295,16	309,59
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	11,52
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	<b>0,26</b>	0,65	1,94	1,85	2,57
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	0,12	0,12	0,13	0,22
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	-	-	-	9,76	2,19

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création de la Sicav : 12 novembre 1969.

# 4 inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	288,00	78 278,40	EUR	0,14
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	28,00	67 620,00	EUR	0,12
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	799,00	110 725,42	EUR	0,19
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	260,00	29 926,00	EUR	0,05
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	382,00	36 053,16	EUR	0,06
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	287,00	20 186,37	CHF	0,04
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	671,00	130 737,64	EUR	0,23
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	1 002,00	32 915,70	EUR	0,06
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	311,00	17 689,68	EUR	0,03
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	1 263,00	62 070,14	EUR	0,11
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	422,00	18 221,96	EUR	0,03
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	1 778,00	47 045,88	EUR	0,08
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	609,00	393 353,10	EUR	0,69
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	516,00	23 813,40	EUR	0,04
FR0000120628	AXA	PROPRE	4 095,00	98 628,08	EUR	0,17
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	24 130,00	75 683,75	EUR	0,13
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	1 597,00	105 162,45	EUR	0,19
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	988,00	46 440,94	EUR	0,08
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	2 266,00	125 627,04	EUR	0,22
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	1 200,00	43 080,00	EUR	0,08
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	736,00	132 590,40	EUR	0,23
DK0010181759	CARLSBERG B	PROPRE	180,00	25 404,96	DKK	0,04
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	772,00	41 147,60	EUR	0,07
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	1 904,00	110 888,96	EUR	0,20
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	4 789,00	57 209,39	EUR	0,10

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	910,00	53 735,50	EUR	0,09
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	7 839,00	136 367,24	EUR	0,24
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	6 116,00	27 736,06	EUR	0,05
FR0000130452	EIFPAGE	PROPRE	269,00	23 585,92	EUR	0,04
FR0010242511	ELECTRICITE DE FRANCE SA	PROPRE	2 484,00	27 050,76	EUR	0,05
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	250,00	13 410,00	EUR	0,02
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	13 114,00	87 221,21	EUR	0,15
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	5 039,00	57 152,34	EUR	0,10
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	4 313,00	45 579,78	EUR	0,08
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	582,00	96 321,00	EUR	0,17
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	1 636,00	44 613,72	EUR	0,08
NL0011585146	FERRARI NV	PROPRE	74,00	13 390,30	EUR	0,02
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	966,00	40 122,81	EUR	0,07
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	199,00	16 875,20	EUR	0,03
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	5 684,00	49 359,86	EUR	0,09
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	2 061,00	65 581,02	EUR	0,12
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	2 835,00	100 713,38	EUR	0,18
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	9 051,00	113 752,97	EUR	0,20
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	31 542,00	77 388,30	EUR	0,14
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	997,00	77 805,88	EUR	0,14
FR0000121485	KERING	PROPRE	32,00	19 712,00	EUR	0,03
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	498,00	57 693,30	EUR	0,10
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	145,00	11 724,70	EUR	0,02
FI0009013403	KONE B	PROPRE	291,00	17 686,98	EUR	0,03
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	300,00	11 502,00	EUR	0,02
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	213,00	26 028,60	EUR	0,05
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	357,00	91 427,70	EUR	0,16
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	383,00	136 673,55	EUR	0,24
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	446,00	276 564,60	EUR	0,49
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	3 342,00	34 890,48	EUR	0,06

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	557,00	73 969,60	EUR	0,13
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	333,00	78 887,70	EUR	0,14
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	1 032,00	50 537,04	EUR	0,09
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	10 725,00	51 040,28	EUR	0,09
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	650,00	46 193,23	CHF	0,08
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	510,00	97 257,00	EUR	0,17
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	1 829,00	29 007,94	EUR	0,05
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	1 314,00	39 840,48	EUR	0,07
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	1 305,00	76 029,30	EUR	0,13
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	1 015,00	45 461,85	EUR	0,08
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	70,00	22 140,88	CHF	0,04
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	1 870,00	155 359,60	EUR	0,27
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	1 712,00	200 098,56	EUR	0,35
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	993,00	142 892,70	EUR	0,25
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	1 684,00	238 993,28	EUR	0,42
DE000ENER6Y0	SIEMENS ENERGY AG	PROPRE	1 715,00	39 839,45	EUR	0,07
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	511,00	22 049,65	EUR	0,04
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	7 222,00	34 636,71	EUR	0,06
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	1 895,00	37 255,70	EUR	0,07
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	5 543,00	91 880,77	EUR	0,16
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	1 510,00	57 025,15	EUR	0,10
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	8 286,00	33 533,44	EUR	0,06
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	1 034,00	87 021,44	EUR	0,15
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	1 751,00	16 070,68	EUR	0,03
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	4 883,00	201 838,81	EUR	0,36
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	1 868,00	43 178,82	EUR	0,08
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	469,00	42 280,35	EUR	0,07
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	1 868,00	20 370,54	EUR	0,04
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	341,00	66 031,24	EUR	0,12
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	1 167,00	60 567,30	EUR	0,11

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	958,00	87 733,64	EUR	0,15
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	89,00	5 874,89	EUR	0,01
<b>Total Action</b>				<b>6 077 065,60</b>		<b>10,69</b>
<b>Obligation</b>						
XS0802995166	ABN AMRO BANK NV 7.125% 06/07/2022	PROPRE	100 000,00	107 258,85	EUR	0,19
XS1647404554	ALD SA 0.875% 18/07/2022	PROPRE	100 000,00	101 159,99	EUR	0,18
BE0000352618	BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	320 685,00	316 907,33	EUR	0,56
ES0000012I32	BONOS Y OBLIG DE 0.5% 31/10/2031	PROPRE	290 000,00	291 682,51	EUR	0,51
ES0000012G26	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	PROPRE	180 000,00	189 676,18	EUR	0,33
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	3 000,00	3 115,69	EUR	0,01
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	11 000,00	12 053,31	EUR	0,02
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	42 000,00	37 822,01	EUR	0,07
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	64 000,00	66 915,26	EUR	0,12
DE0001030724	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/08/2050	PROPRE	64 000,00	59 773,44	EUR	0,11
DE0001102531	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	PROPRE	220 000,00	224 990,48	EUR	0,40
IT0005390874	BUONI POLIENNALI DEL TES TF 0.85% 15/01/2027	PROPRE	110 000,00	113 978,80	EUR	0,20
IT0005422891	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	PROPRE	510 000,00	513 990,33	EUR	0,90
IT0005403396	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	PROPRE	120 000,00	122 442,26	EUR	0,22
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	100 000,00	103 834,71	EUR	0,18
XS1176079843	ENEL FINANCE INTL NV 1.966% 27/01/2025	PROPRE	100 000,00	108 147,08	EUR	0,19
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	12 000,00	11 148,84	EUR	0,02
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	117 000,00	119 125,89	EUR	0,21
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	13 000,00	13 334,01	EUR	0,02
DE0001102390	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.5% 15/02/2026	PROPRE	140 000,00	147 395,69	EUR	0,26
DE0001135481	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	PROPRE	10 357,00	15 962,63	EUR	0,03
DE0001102481	FERDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	PROPRE	25 893,00	23 916,54	EUR	0,04
FI4000348727	FINLAND 0.05% 15/09/2028	PROPRE	103 000,00	108 543,08	EUR	0,19
FI4000415153	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	PROPRE	22 000,00	21 475,43	EUR	0,04
FI4000480488	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	PROPRE	20 000,00	17 551,18	EUR	0,03
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	101 887,00	96 437,30	EUR	0,17

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011883966	FRANCE OAT 2.5 05/25/30	PROPRE	10 000,00	12 283,71	EUR	0,02
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	20 000,00	31 310,07	EUR	0,06
FR0010070060	FRANCE OAT 4.75 04/25/35	PROPRE	30 000,00	48 326,77	EUR	0,09
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	400 000,00	397 872,00	EUR	0,70
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	88 744,00	87 086,55	EUR	0,15
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	72 194,00	56 022,95	EUR	0,10
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	167 185,00	160 086,92	EUR	0,28
FR0013407236	FRANCE 0.50% 25/05/2029	PROPRE	490 000,00	513 890,55	EUR	0,90
FR0013313582	FRANCE 1.25% 25/05/2034	PROPRE	100 000,00	111 868,05	EUR	0,20
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	124 000,00	141 534,17	EUR	0,25
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	73 631,00	85 738,49	EUR	0,15
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	129 734,00	157 736,11	EUR	0,28
FR0011962398	FRANCE 1.75% 25/11/2024	PROPRE	250 000,00	272 327,46	EUR	0,48
FR0013200813	FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	PROPRE	170 000,00	176 022,05	EUR	0,31
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	350 000,00	366 074,88	EUR	0,64
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	74 428,00	71 119,85	EUR	0,13
FR0013154044	FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	PROPRE	60 682,00	68 001,50	EUR	0,12
FR0013257524	FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	PROPRE	3 957,00	5 112,18	EUR	0,01
DE0001102572	GERMANY 0% 15/08/2052	PROPRE	120 000,00	109 074,72	EUR	0,19
IE00BKFVC568	IRELAND 0.2% 15/05/2027	PROPRE	60 000,00	61 856,16	EUR	0,11
IE00BV8C9418	IRELAND 1% 15/05/2026	PROPRE	80 000,00	85 630,43	EUR	0,15
IE00BH3SQB22	IRELAND 1.5% 15/05/2050	PROPRE	25 959,00	30 088,05	EUR	0,05
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	20 000,00	19 661,01	EUR	0,03
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	75 000,00	76 022,65	EUR	0,13
IT0005413684	ITALIAN REPUBLIC 0.3% 15/08/2023	PROPRE	300 000,00	304 087,98	EUR	0,53
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	290 000,00	296 078,27	EUR	0,52
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	131 000,00	124 569,07	EUR	0,22
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	190 000,00	191 644,15	EUR	0,34
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	130 000,00	140 814,08	EUR	0,25
IT0004532559	ITALIAN REPUBLIC 5% 01/09/2040	PROPRE	50 000,00	79 256,90	EUR	0,14

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005408502	ITALY TREASURY 1.85% 01/07/2025	PROPRE	177 000,00	190 579,05	EUR	0,34
DE000A3E5LU1	KFW 0% 09/11/2028	PROPRE	179 000,00	181 425,63	EUR	0,32
XS2388457264	KFW 0% 15/09/2031	PROPRE	75 000,00	74 965,50	EUR	0,13
DE000A3H3KE9	KFW 0.375% 20/05/2036	PROPRE	45 000,00	45 483,73	EUR	0,08
DE000A2LQSN2	KFW 0.75% 15/01/2029	PROPRE	7 000,00	7 507,07	EUR	0,01
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	22 659,00	18 877,94	EUR	0,03
BE0000341504	KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	PROPRE	194 547,00	208 274,13	EUR	0,37
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	179 701,00	203 122,09	EUR	0,36
BE0000338476	KINGDOM OF BELGIUM 1.6% 22/06/2047	PROPRE	20 000,00	23 638,38	EUR	0,04
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	70 000,00	84 633,77	EUR	0,15
BE0000320292	KINGDOM OF BELGIUM 4.25% 28/03/2041	PROPRE	60 000,00	101 400,20	EUR	0,18
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	111 000,00	117 569,65	EUR	0,21
NL0010071189	KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	PROPRE	80 000,00	104 218,02	EUR	0,18
ES0000012G91	KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2026	PROPRE	120 000,00	121 491,36	EUR	0,21
ES0000012F76	KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	PROPRE	70 000,00	71 675,15	EUR	0,13
ES0000012F43	KINGDOM OF SPAIN 0.60% 31/10/2029	PROPRE	11 000,00	11 436,22	EUR	0,02
ES00000128S2	KINGDOM OF SPAIN 0.65% 1 30/11/2027	PROPRE	390 000,00	483 953,38	EUR	0,85
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	19 000,00	17 650,63	EUR	0,03
ES0000012B88	KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/07/2028	PROPRE	8 000,00	8 779,05	EUR	0,02
ES00000128P8	KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	PROPRE	180 000,00	197 975,17	EUR	0,35
ES00000126Z1	KINGDOM OF SPAIN 1.60% 30/04/2025	PROPRE	180 000,00	194 400,39	EUR	0,34
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	140 000,00	160 965,73	EUR	0,28
ES00000128Q6	KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	PROPRE	60 000,00	72 415,76	EUR	0,13
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	40 000,00	61 742,93	EUR	0,11
ES00000121S7	KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/41	PROPRE	44 000,00	73 660,34	EUR	0,13
ES00000120N0	KINGDOM OF SPAIN 4.9% 30/07/40	PROPRE	30 000,00	50 892,01	EUR	0,09
NL0015031501	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	PROPRE	90 000,00	92 202,66	EUR	0,16
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	60 000,00	53 864,70	EUR	0,09
FR0010394437	LA POSTE 4.25% 08/11/21 *EUR	PROPRE	200 000,00	208 592,93	EUR	0,37
NL0014555419	NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	PROPRE	90 000,00	91 192,50	EUR	0,16

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	190 000,00	199 936,64	EUR	0,35
FR0010916924	OAT 3.5% 25/04/26	PROPRE	1 281,00	1 534,41	EUR	0,00
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	11 871,00	22 576,43	EUR	0,04
FR0000571150	OAT 6% 25/10/25	PROPRE	120 000,00	158 990,87	EUR	0,28
PTOTEMOE0035	OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	PROPRE	181 000,00	192 142,19	EUR	0,34
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	21 000,00	19 615,72	EUR	0,03
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	102 000,00	102 565,79	EUR	0,18
AT0000A269M8	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	PROPRE	163 000,00	171 647,29	EUR	0,30
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	56 000,00	57 888,96	EUR	0,10
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	24 000,00	21 357,84	EUR	0,04
AT0000A10683	REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	PROPRE	24 000,00	30 880,58	EUR	0,05
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	30 000,00	47 665,44	EUR	0,08
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	40 461,00	40 963,24	EUR	0,07
FI4000507231	REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	PROPRE	16 000,00	16 146,85	EUR	0,03
IT0005327306	REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	PROPRE	247 000,00	262 374,54	EUR	0,46
IT0005274805	REPUBLIC OF ITALY 2.05% 01/08/2027	PROPRE	380 000,00	420 167,98	EUR	0,74
IT0005273013	REPUBLIC OF ITALY 3.45% 01/03/2048	PROPRE	20 000,00	27 323,50	EUR	0,05
IT0005188120	REPUBLIC OF ITALY 1 0.1% 15/05/2022	PROPRE	2 000 000,00	2 205 841,55	EUR	3,88
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	62 000,00	60 814,07	EUR	0,11
IT0005127086	REPUBLIC OF ITALY 2% 01/12/2025	PROPRE	150 000,00	163 639,59	EUR	0,29
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	41 000,00	47 160,80	EUR	0,08
IT0005217390	REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	PROPRE	103 000,00	122 022,09	EUR	0,21
IT0005321325	REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	PROPRE	48 000,00	59 458,52	EUR	0,10
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	130 000,00	164 349,38	EUR	0,29
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	137 000,00	174 352,21	EUR	0,31
IT0005363111	REPUBLIC OF ITALY 3.85% 01/09/2049	PROPRE	30 000,00	43 887,59	EUR	0,08
PTOTENOE0034	REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	PROPRE	101 000,00	105 324,15	EUR	0,19
PTOTEWOE0017	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.25% 18/04/2034	PROPRE	20 000,00	24 367,96	EUR	0,04
PTOTEKOE0011	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	PROPRE	70 000,00	81 600,09	EUR	0,14
PTOTE5OE0007	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	PROPRE	20 000,00	30 454,67	EUR	0,05

## AVIVA DIVERSIFIÉ

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
PTOTEQOE0015	REPUBLIC OF PORTUGAL 5.65% 15/02/2024	PROPRE	20 000,00	23 726,27	EUR	0,04
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	82 000,00	80 946,13	EUR	0,14
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	27 000,00	26 798,23	EUR	0,05
<b>Total Obligation</b>				<b>15 772 944,19</b>		<b>27,75</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010821819	AMUNDI ETF MSCI EUR.EX EMU ETF	PROPRE	2 727,00	792 793,44	EUR	1,39
LU1681041890	AMUNDI INDEX SOLUTIONS MSCI EUROPE ETF	PROPRE	11 545,00	1 104 625,60	EUR	1,94
FR0007017488	AVIVA AMERIQUE FCP	PROPRE	5 708,00	3 105 722,80	EUR	5,46
FR0007478052	AVIVA ASIE	PROPRE	5,00	1 451,00	EUR	0,00
FR0011521525	AVIVA EURO CREDIT COURT ISR FCP	PROPRE	3 736,00	3 855 925,60	EUR	6,78
FR0010247072	AVIVA INVESTORS JAPON ISR FCP	PROPRE	38,00	738 722,28	EUR	1,30
FR0011024249	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS ISR PART C	PROPRE	214,00	314 505,10	EUR	0,55
FR0007390075	AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS 1-3 PART BD C	PROPRE	3 219,00	318 294,72	EUR	0,56
FR0010730630	AVIVA INVESTORS INFLATION EURO	PROPRE	413,00	604 937,62	EUR	1,06
LU1225026605	AVIVA INVESTORS SICAV MULTI STRATEGY TARGET RETURN FUND	PROPRE	877,728	897 636,63	EUR	1,58
FR0010838607	AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EURO- PART I	PROPRE	11,00	247 486,25	EUR	0,44
FR0010969550	AVIVA INVESTORS YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN- R	PROPRE	351,00	363 730,77	EUR	0,64
FR0010510479	AVIVA MONETAIRE ISR CT PART D FCP	PROPRE	230,00	2 246 278,90	EUR	3,95
FR0010815589	AVIVA MONETAIRE ISR I	PROPRE	1 228,00	1 249 330,36	EUR	2,20
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	PROPRE	13 028,00	3 262 862,60	EUR	5,74
IE00BKPSFD61	ISHARES IV PLC ISHARES CHINA CNY BOND UCITS ETF	PROPRE	178 763,00	871 595,91	USD	1,53
IE00BHZPJ908	ISHARES IV PLC MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF	PROPRE	276 020,00	1 919 995,12	EUR	3,38
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	258 910,00	1 755 927,62	EUR	3,09
IE00B66F4759	ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	PROPRE	5 617,00	573 776,55	EUR	1,01
IE00B52MJY50	ISHARES VII PLC - ISHARES CORE MSCI PACIFIC EX JAP ETF	PROPRE	2 270,00	339 410,40	EUR	0,60
LU1650490474	LYXOR EURO GOVERNMENT BOND DR UCITS ETF	PROPRE	8 907,00	1 716 467,97	EUR	3,02
IE00BMC38736	VANECK VECTORS UCITS ETFS PLC SEMICONDUCTOR UCITS ETF	PROPRE	44 131,00	944 624,06	EUR	1,66
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>27 226 101,30</b>		<b>47,90</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>49 076 111,09</b>		<b>86,34</b>

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Options</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
SPX2112P-25	SPX/202112/P/4100.	PROPRE	-3,00	-25 204,71	USD	-0,04
SPX2112P-31	SPX/202112/P/4400.	PROPRE	3,00	48 403,30	USD	0,09
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>23 198,59</b>		<b>0,04</b>
<b>Total Options</b>				<b>23 198,59</b>		<b>0,04</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE AUD G1	PROPRE	0,01	0,01	AUD	0,00
	APPEL MARGE CHF G1	PROPRE	-0,01	-0,01	CHF	-0,00
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-149 505,67	-149 505,67	EUR	-0,26
	APPEL MARGE USD G1	PROPRE	-75 660,42	-65 283,59	USD	-0,11
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-214 789,26</b>		<b>-0,38</b>
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-5 911,00	-5 911,00	EUR	-0,01
<b>Total AUTRES</b>				<b>-5 911,00</b>		<b>-0,01</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-476 799,13	-476 799,13	EUR	-0,84
	BANQUE AUD SGP G1	PROPRE	-128,28	-79,95	AUD	-0,00
	BANQUE CHF BPP G1	PROPRE	-13,00	-12,02	CHF	-0,00
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	18 705,30	17 302,10	CHF	0,03
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	61 311,35	8 245,26	DKK	0,01
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	5 339 315,09	5 339 315,09	EUR	9,39
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	-1 781,24	-2 072,29	GBP	-0,00
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	-41,00	-0,32	JPY	-0,00
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	17 499,35	1 725,92	SEK	0,00
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	165 682,73	142 959,34	USD	0,25
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	862 011,04	862 011,04	EUR	1,52
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>5 892 595,04</b>		<b>10,37</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	150 899,39	150 899,39	EUR	0,27
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	202 075,00	174 360,41	USD	0,31
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>325 259,80</b>		<b>0,57</b>

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-22 708,29	-22 708,29	EUR	-0,04
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-22 708,29</b>		<b>-0,04</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>5 974 446,29</b>		<b>10,51</b>
<b>Futures</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
VG171221	EURO STOXX 50 1221	PROPRE	-7,00	7 023,75	EUR	0,01
NQ171221	NASDAQ 100 1221	PROPRE	-4,00	59 918,19	USD	0,11
ES171221	S&P 500 EMINI 1221	PROPRE	11,00	-80 710,60	USD	-0,14
SXO171221	STOXX EUROP 1221	PROPRE	-49,00	29 116,94	EUR	0,05
KG171221	STOXX 600 O 1221	PROPRE	108,00	136 835,00	EUR	0,24
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>152 183,28</b>		<b>0,27</b>
<b>Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>						
OE101221	EURO BOBL 1221	PROPRE	42,00	-36 660,00	EUR	-0,06
RX101221	EURO BUND 1221	PROPRE	20,00	-49 920,00	EUR	-0,09
UB101221	EURO BUXL 1221	PROPRE	-11,00	73 920,00	EUR	0,13
UB101221	EURO BUXL 1221	PROPRE	-1,00	6 720,00	EUR	0,01
IK1101221	EURO-BTP FU 1221	PROPRE	11,00	-27 170,00	EUR	-0,05
IK1101221	EURO-BTP FU 1221	PROPRE	-3,00	7 170,00	EUR	0,01
BTS101221	SHORT EURO 1221	PROPRE	3,00	-450,00	EUR	-0,00
WN311221	US ULTRA BOND C 1221	PROPRE	-3,00	17 459,23	USD	0,03
TY311221	US 10 YR NOTE F 1221	PROPRE	-20,00	31 143,41	USD	0,05
FV050122	US 5 YR NOT 0122	PROPRE	-55,00	37 473,19	USD	0,07
<b>Total Taux ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>59 685,83</b>		<b>0,11</b>
<b>Total Futures</b>				<b>211 869,11</b>		<b>0,37</b>
<b>Creances negociables</b>						
<b>Interets precomptes.</b>						
FR0126936188	CAISSE REGIONALE DE ZCP 09/12/2021	PROPRE	1 500 000,00	1 501 604,47	EUR	2,64
<b>Total Interets precomptes.</b>				<b>1 501 604,47</b>		<b>2,64</b>
<b>Total Creances negociables</b>				<b>1 501 604,47</b>		<b>2,64</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	4 883,00	3 222,78	EUR	0,01
<b>Total Action</b>				<b>3 222,78</b>		<b>0,01</b>

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Obligation</i>						
IT0005422891	BUONI POLI 0.9% 4/31	ACHLIG	390,00	1 755,00	EUR	0,00
<i>Total Obligation</i>				<b>1 755,00</b>		<b>0,00</b>
<i>Total Coupons</i>				<b>4 977,78</b>		<b>0,01</b>
<i>Change a terme</i>						
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	328 000,00	303 496,09	CHF	0,53
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-303 265,79	-303 265,79	EUR	-0,53
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	621 000,00	574 145,48	CHF	1,01
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-570 202,22	-570 202,22	EUR	-1,00
	OACT 211026 CHF/EUR	RECU	621 000,00	575 117,17	CHF	1,01
	OACT 211026 CHF/EUR	VERSE	-571 332,57	-571 332,57	EUR	-1,01
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	11 655 000,00	1 148 400,91	NOK	2,02
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-1 102 598,38	-1 102 598,38	EUR	-1,94
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	1 395 500,00	137 940,35	NOK	0,24
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-135 411,36	-135 411,36	EUR	-0,24
	OACT 211026 NOK/EUR	RECU	1 395 500,00	137 941,50	NOK	0,24
	OACT 211026 NOK/EUR	VERSE	-135 413,49	-135 413,49	EUR	-0,24
	OACT 211026 NZD/EUR	RECU	1 954 000,00	1 159 689,92	NZD	2,04
	OACT 211026 NZD/EUR	VERSE	-1 146 675,26	-1 146 675,26	EUR	-2,02
	OACT 211026 NZD/EUR	RECU	506 000,00	300 659,08	NZD	0,53
	OACT 211026 NZD/EUR	VERSE	-297 322,84	-297 322,84	EUR	-0,52
	OACT 211026 SEK/EUR	RECU	2 938 000,00	289 671,86	SEK	0,51
	OACT 211026 SEK/EUR	VERSE	-287 212,33	-287 212,33	EUR	-0,51
	OVCT 211026 CHF/EUR	RECU	1 162 331,24	1 162 331,24	EUR	2,04
	OVCT 211026 CHF/EUR	VERSE	-1 259 000,00	-1 165 212,17	CHF	-2,05
	OVCT 211026 CHF/EUR	RECU	290 610,40	290 610,40	EUR	0,51
	OVCT 211026 CHF/EUR	VERSE	-311 000,00	-287 801,52	CHF	-0,51
	OVCT 211026 NOK/EUR	RECU	247 377,55	247 377,55	EUR	0,44
	OVCT 211026 NOK/EUR	VERSE	-2 590 000,00	-255 648,62	NOK	-0,45
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	290 667,00	290 667,00	EUR	0,51

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-493 000,00	-293 269,01	NZD	-0,52
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	589 855,68	589 855,68	EUR	1,04
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-983 500,00	-585 737,48	NZD	-1,03
	OVCT 211026 NZD/EUR	RECU	589 329,39	589 329,39	EUR	1,04
	OVCT 211026 NZD/EUR	VERSE	-983 500,00	-584 947,12	NZD	-1,03
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	1 146 475,17	1 146 475,17	EUR	2,02
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-11 767 000,00	-1 160 088,08	SEK	-2,04
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	140 978,32	140 978,32	EUR	0,25
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-1 438 000,00	-141 747,94	SEK	-0,25
	OVCT 211026 SEK/EUR	RECU	140 839,31	140 839,31	EUR	0,25
	OVCT 211026 SEK/EUR	VERSE	-1 438 000,00	-141 672,32	SEK	-0,25
	OVCT 211026 USD/EUR	RECU	859 028,26	859 028,26	EUR	1,51
	OVCT 211026 USD/EUR	VERSE	-1 007 000,00	-870 429,41	USD	-1,53
<b>Total Change a terme</b>				<b>48 566,77</b>		<b>0,09</b>
<b>Total Aviva Diversifié</b>				<b>56 840 774,10</b>		<b>100,00</b>

# résolutions

## Assemblée Générale Ordinaire du 27 Janvier 2022

### RÉSOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

#### Première résolution

##### Approbation des comptes de l'exercice

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

#### Deuxième résolution

##### Convention visée par l'article L.225-38 du code de commerce

L'Assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

#### Troisième résolution

##### Rémunérations allouées

L'Assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au Conseil d'administration pour l'exercice 2020 - 2021.

#### Quatrième résolution

##### Affectation des sommes distribuables de l'exercice

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice clos fin septembre 2021 de 46 381,98 €.

À ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : - 1228,32 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent : 388,33 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter au titre du résultat s'élève à : 45 541,99 €

##### Par ailleurs, il est précisé que, en raison :

- Du montant des plus et moins-values antérieures non distribuées enregistrées au titre de l'exercice, pour un montant de 4 169 245,03 euros ;
- D'un montant de plus et moins-values nettes sur l'exercice de 2 477 243,61 euros.

Le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 6 646 488,64 euros.

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le Conseil d'Administration conformément à l'article 27 des statuts « Affectation des sommes distribuables ».

Elle décide en conséquence :

- La distribution à titre de dividende de la somme de : 45 150,04 €
- Le report à nouveau de l'exercice de la somme de : 391,95 €
- Le report des plus-values distribuables au titre de l'exercice, soit la somme de : 4 169 245,03 €

Sur la base de cette répartition, le dividende net est donc arrêté à 0,26 euros.

Le dividende se décompose comme suit :

<b>Revenus Actions éligibles à abattement avec acompte obligatoire* :</b>	<b>0,26 €</b>
dont :	
- Revenus Actions France	
- Revenus Actions Etrangères avec convention	0,26 €

**Revenus Obligations et autres Titres de Créance avec acompte obligatoire :**

dont :

- Obligations France – (avant 01/01/1987)
- Obligations France – (après 01/01/1987)
- Revenus Obligations UE + Islande + Norvège + Liechtenstein €
- Revenus TCN France
- Revenus TCN CE ou avec convention
- Revenus TCN non négociables CE + Islande+ Norvège

Autres revenus

dont :

- au titre des plus-values

L'Assemblée Générale, constate qu'un acompte de 26 euros, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 8 décembre 2021, sur décision du Conseil d'Administration réuni le 23 novembre 2021

L'Assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En euros	Dividende net au titre du Résultat Net	Dividende net au titre des plus-values nettes	Crédit d'impôt	Revenu global
2017-2018	1,85	-	-	1,85
2018-2019	1,94	-	-	-
2019-2020	0,65	-	0,59	0,06

**Cinquième résolution**

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-François CHAMBON vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos fin septembre 2027.

**Sixième résolution**

Renouvellement du mandat d'un administrateur

L'Assemblée générale constatant que le mandat d'Administrateur de la société AVIVA VIE, vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de le renouveler pour une durée de six exercices qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.